

# 1 UNE ECHELLE MÉTROPOLITAINE À PRENDRE EN COMPTE



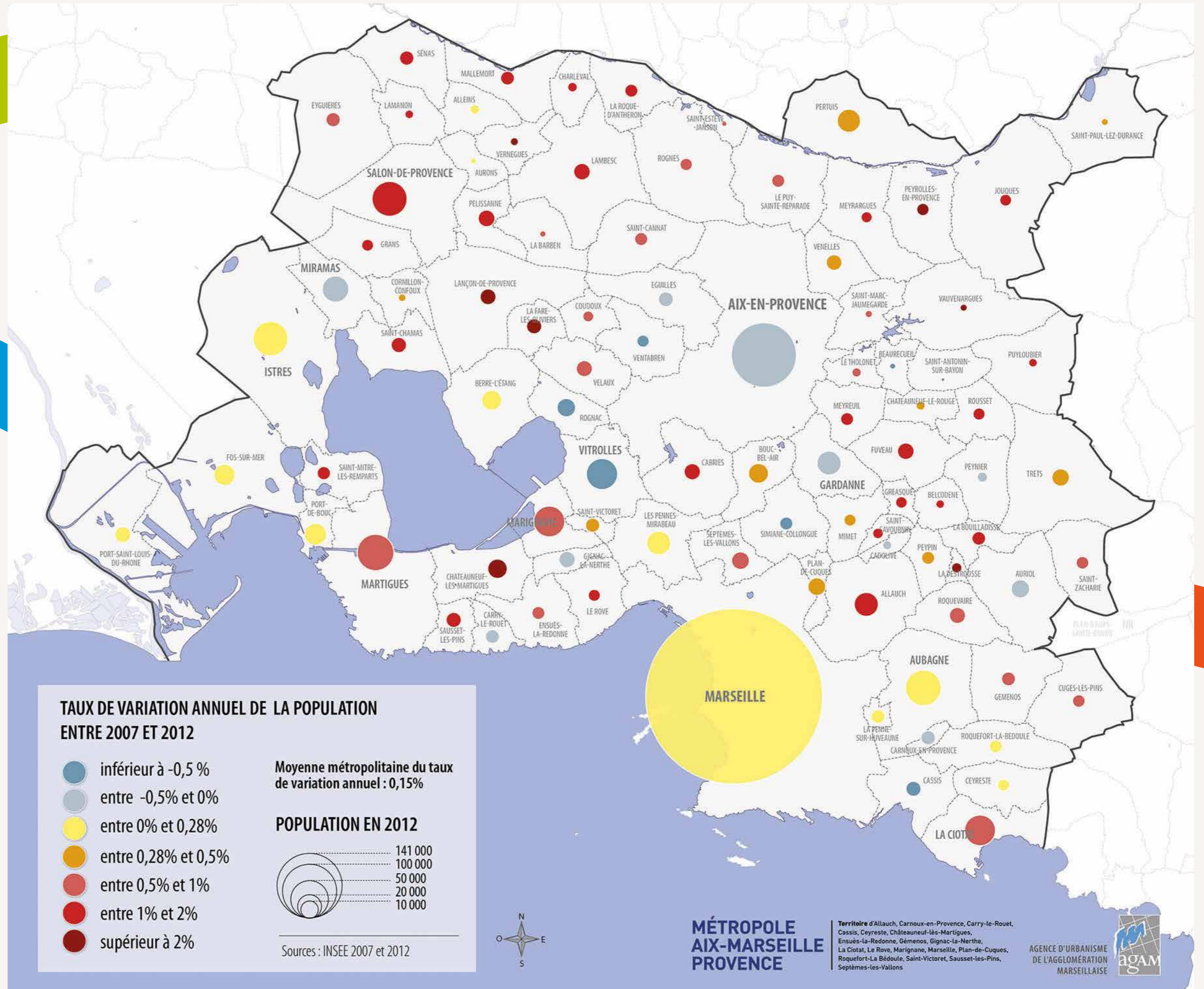
## → La plus grande métropole de France

La métropole Aix-Marseille Provence existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle regroupe les 92 communes des six anciennes intercommunalités : Marseille Provence Métropole, Pays d'Aix, Agglopolo Provence, Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Ouest Provence, Pays de Martigues.

Elle est la plus étendue des métropoles françaises, avec 3 173 km<sup>2</sup>, ce qui représente 10 % de la superficie de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En termes de population, avec 1,8 million d'habitants, elle représente la seconde métropole de France derrière le Grand Paris et devant le Grand Lyon.

## → Marseille Provence au cœur du rayonnement de la métropole

Porte de la France sur le monde méditerranéen, le territoire est appelé à se positionner de plus en plus fortement au plan européen. Situé au cœur d'un territoire vaste et dynamique, Marseille Provence, avec sa ville-centre Marseille, souhaite jouer pleinement son rôle de moteur drainant l'ensemble de la Métropole émergente, en complémentarité avec les territoires voisins.



Le territoire métropolitain, caractérisé par sa vaste étendue, son cadre de vie aussi riche que diversifié, fédère ainsi des pôles urbains qui partagent des enjeux communs. Donner corps à cet espace, c'est construire une métropole vivable et efficace, reliant les différents bassins de vie, de services et d'emplois, et mobilisant les territoires selon leurs capacités. C'est ouvrir toutes les perspectives métropolitaines, diversifier ses fonctions stratégiques et renforcer son rayonnement. C'est aussi définir un nouveau modèle d'aménagement plus durable et plus respectueux des ressources.

Pour atteindre ces objectifs, la valorisation de ses nombreux atouts, de son cadre naturel, de son offre économique, touristique et logistique, doit être en permanence réactualisée. C'est dans cette perspective que s'inscrit Marseille Provence avec une double ambition : asseoir le positionnement métropolitain du territoire et engager une dynamique de développement durable et solidaire.

